

## Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 10 juillet 2023 a approuvé les délibérations suivantes (20 votants) :

- Approbation des procès-verbaux des séances du 13 mars (17 votes Pour ; 3 abstentions) et du 23 mai 2023 (19 votes Pour ; 1 abstention)
- Cartographie des achats 2022 et plan d'action des achats 2023 (20 votes Pour)
- Aide à la mobilité sortante internationale (complément mobilité durable) 2023-2024 (20 votes Pour)
- Aide à la mobilité sortante internationale réservée aux normaliens étudiants inscrits en année « Projet long de recherche » dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon au titre de l'année universitaire 2023-2024 (20 votes Pour)
- Bourse d'excellence en physique quantique (QuantEduFrance) (20 votes Pour)
- Principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants chercheurs 2023/2024 (17 votes Contre ; 3 votes contre)
- Grille de rémunération des agents contractuels (14 votes Pour ; 6 abstentions)
- Calendrier des fermetures des services administratifs 2023-2024 (20 votes Pour)
- Désignation d'une personnalité qualifiée issue du CA à la commission des finances : candidature de Virginie LOBBEDEY (20 votes Pour)
- Examen des demandes de dispense de remboursement des anciens normaliens élèves en situation de rupture de l'engagement décennal (6 cas)
- Sorties d'inventaire (20 votes Pour)
- Rapport d'activité 2022 (19 votes Pour ; 1 abstention)
- Point sur les conventions (12 votes Pour ; 8 abstentions)

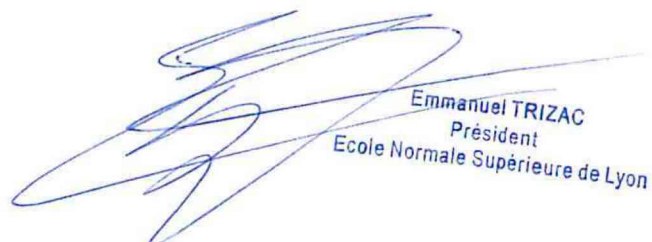
Le conseil d'administration a pris connaissance des points suivants :

- Concours, contributions, cotisations et subventions versées aux associations internes
- Modification des tarifs des résidences étudiantes
- Projets de statuts de la COMUE Université de Lyon

Fait à Lyon, le 10 juillet 2023,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel TRIZAC



Emmanuel TRIZAC  
Président  
Ecole Normale Supérieure de Lyon

